

## 3è Conseil d'école du 17 Mai 2016

Etaient présents Mme la Directrice, les maîtresses, le DDEN Mr DUGUET, le représentant de la Mairie Mr Cédric LAUNAY et les délégués API, FCPE et PEEP.

### 1) VIGIPIRATE

Aucun assouplissement depuis la publication des mesures Vigipirate alerte attentat au Bulletin Officiel du 25/11/2015. Rien n'a changé il faut toujours être vigilant pour ce qui concerne les abords immédiats de l'école. Mme Giroux précise qu'en réunion de directeurs le lundi 2 Mai 2016 aucun assouplissement n'a été prévu par l'Education Nationale quant aux mesures de sécurité.

Question de certains parents relayée par la PEEP : Pourquoi n'y a-t-il pas de policiers devant l'école ?

Réponse : Les patrouilles sont dynamiques en raison du manque d'effectifs policiers pour assurer la surveillance en statique de toutes les écoles de Saint-Maur. En revanche, la Mairie a renforcé un peu les effectifs de la Police Municipale afin d'assurer au mieux les points écoles qui sont de plus en plus souvent effectués par des ASVP plutôt que par des gilets jaunes.

S'agissant de la protection des espaces scolaires un audit de sécurité devait avoir lieu dans l'école assuré par un policier du Commissariat de Saint-Maur le 11 Avril 2016. Annulé il a été reporté au 20 Mai 2016. En revanche une réunion animée par le Capitaine Cotteaux et le Brigadier de Police Breton du Commissariat de Nogent sur le thème de la protection face au risque terroriste a eu lieu en présence de tous les directeurs d'école.

S'agissant de la fête d'école : Cette question a été évoquée en réunion de directeurs le lundi 9 Mai 2016. Les conditions pour qu'une fête se tienne sont tellement restrictives que ni l'équipe éducative ni les délégués de parents n'ont souhaité organiser ce type de manifestation cette année. En effet, pour que la fête puisse avoir lieu il faut :

- qu'une déclaration soit faite à la Préfecture 2 mois avant la fête
- qu'elle ait lieu en dehors du temps scolaire
- que les parents organisateurs souscrivent une assurance
- que des contrôles de sécurité soient faits à l'entrée (contrôle des sacs et des personnes).

Toutes ces contraintes expliquent la décision unanime de ne pas organiser cette fête d'école.

En revanche, certaines enseignantes vont organiser des chorales avec leurs classes. Ces chorales auront presque toutes lieu sur le temps scolaire sur 4 samedis de Juin. Les enseignantes concernées préviendront les parents dès que possible. Les représentations auront lieu dès 9h35 un samedi matin. Il sera demandé aux parents de venir si possible sans sac. Un contrôle des sacs devant être effectué à l'entrée. Les enseignantes raccompagneront les parents à la fin de la représentation. En cas de pluie, la chorale sera annulée car elle est sensée se tenir dans la cour. A l'exception de la chorale d'une classe de CM1 et d'une classe de CM2 pour lesquelles la représentation aura lieu un soir après l'école dans le préau. Les dates seront données ultérieurement dans les cahiers.

### 2) Rentrée 2016-2017 :

Au 17 Mai 2016 d'après le service de l'enseignement de la Mairie l'école sera composée comme suit : 99 CP, 100 CE1, 87 CE2, 76 CM1, 85 CM2 et 12 ULIS (Unité Localisée d'Inclusion Scolaire) soit 459 élèves. Les effectifs sont légèrement en hausse par rapport à l'année dernière. La structure de l'école devrait rester la même que cette année à 17 classes +1 (CLIS).

La Directrice rappelle que comme chaque année les parents dont les enfants ne seront pas là le jour de la rentrée (le jeudi 1<sup>er</sup> Septembre 2016 pour la rentrée 2016-2017) devront écrire par avance à l'école pour excuser l'absence pour que l'enfant puisse compter dans les effectifs. Très important pour éviter des fermetures de classes par manque d'effectifs suffisants.

Pour les futurs CP se sont les maîtresses de la maternelle qui proposent la composition des classes étant donné qu'elles connaissent mieux les enfants. Le critère retenu pour la composition des classes est l'hétérogénéité. Tout reste cependant adaptable en cas de changements dans la composition des effectifs jusqu'à la rentrée.

### 3) Fournitures scolaires : informations :

Il revient désormais aux directeurs d'organiser les demandes de fournitures et de les échelonner tout au long de l'année. La liste de base est fournie par la directrice mais reste très générale. Une liste plus ajustée sera transmise par les maîtresses par niveaux. L'API a proposé cette année de faire des commandes groupées pour réduire les coûts. Les modalités de distribution sont à définir au vu des contraintes imposées par les mesures VIGIPIRATE.

### 4) Demande parentale sur les projets enseignants : suggestions :

L'équipe enseignante peut proposer des actions. Ex : cette année « non au harcèlement », les défis géométrie des CM2 avec les collèges Pierre de Ronsard et Louis Blanc et les chorales.

### 5) Organisation du temps scolaire 2016-2017 :

- Temps scolaires : lundi, mardi, jeudi et vendredi 8h45 à 11h45/13h45 à 16h  
mercredi 8h45 à 11h45

- Etude : Une réunion en Mairie a eu lieu le 11 Mai 2016 en présence des directeurs d'écoles. Il a été dit par le Maire que la commune n'aura pas les moyens d'organiser elle-même l'étude. Elle souhaite donc passer par des associations. La Mairie a

donc proposé plusieurs possibilités en passant par des associations : l' AOES, l' IFAC.

Les écoles doivent se positionner sous 15 jours. Pour la Pie l'équipe éducative est hésitante. Chaque association emploierait des enseignantes pour faire l'étude. Le taux de rémunération de ces associations est un taux de rémunération pour une étude surveillée et non pour une étude dirigée.

L' étude débiterait à 16h30 et finirait à 17h30.

L' équipe enseignante soulève une question : Sous la surveillance de qui seront placés les enfants entre 16h et 16h30 ?

#### -Temps périscolaires :

Accueil du matin inchangé de 7h30 à 8h : payant, de 8h à 8h30 gratuit

Le mercredi matin accueil dès 7h30 jusqu' à 08h30 : gratuit

Pause déjeuner de 11h45 à 13h45.

La 1ère sortie de l' après midi aura donc désormais lieu à 16h. De 16h à 16h30 les enfants seront au goûter sur un temps municipal. Le temps du goûter ne sera pas payant.

La 2ème sortie aura lieu à 16h30

De 16h30 à 17h30 les enfants qui n' iront pas à l' étude iront aux NAP (nouvelles activités périscolaires).

Aucune information n' est donnée par le représentant de la Mairie quant au type d' activité à l'exception du fait que comme les enfants allant aux NAP ne sont pas toujours les mêmes certaines associations sportives ne souhaitent pas s' engager pour faire des NAP car il leur faudrait des sessions de trois mois avec les mêmes enfants. L' ensemble des délégués de parents présents émettent des doutes quant à la nécessité de faire des sessions aussi longues pour que les enfants puissent pratiquer ces activités sportives.

A partir de 17h30 sortie possible des enfants et garderie possible pour les autres jusqu' à 19h.

Pour le mercredi à l' issue de la classe :

1ère sortie à 11h45

2ème sortie après la cantine à 13h45

Désormais l' école de la Pie sera centre de loisirs du CP au CM2 donc pas de transfert nécessaire entre l' école et le centre de loisirs des Corneilles.

Question soulevée par l' équipe enseignante : quel personnel de la Mairie va se charger le matin de faire la liste des enfants qui restent aux NAP ?

#### 6) Temps municipaux :

- Hygiène des toilettes : manque récurrent de papier et de savon :

Le représentant de la Mairie précise qu' il y a eu un changement de fournisseur qui impliquait le changement des distributeurs et des savons. La conséquence est que pendant un mois et demi ni les enfants ni les personnels de l' école n' ont eu de savon dans les toilettes : **situation inadmissible qui a été vivement reprochée au représentant de la Mairie.**

Mr Launay précise qu' il va faire une demande d' enquête sur ce dysfonctionnement.

Mme la directrice remonte également une difficulté liée au délai trop long de livraison pour le papier essuie mains qui varie entre 15 à 21 jours. Ce qui a entraîné une absence de papier pendant trois semaines car les écoles n' ont plus de stocks.

Les maîtresses font remonter une insuffisance de produits de nettoyage pour les classes et les toilettes qui se manifeste par exemple dans les classes par des traces de stylos qui restent sur les tables malgré le nettoyage. Mr Launay répond que la qualité des produits est liée à des normes très précises s' agissant de produits dans des lieux fréquentés par des enfants, d'où leur efficacité peut être moindre.

- Restauration municipale :

La parité filles/garçons reste maintenue par les animateurs mais avec plus de flexibilité. L' équipe s' assure que chaque enfant retrouve un camarade à table.

Retard du second service ? L' équipe s' efforce de lancer le service dans les temps : 1<sup>er</sup> service : début entre 11h45 et 11h50 Fin 12h30. 2<sup>e</sup> service Début entre 12h45 et 12h50 Fin 13h30

Avec la nouvelle organisation du temps scolaire à la rentrée 2016-2017 il va se poser la question du quart d' heure en moins pour faire rentrer les deux services de cantine sur deux heures.

-Menu à quatre composantes : (retrait d' un entrée ou d' un dessert)

L' objectif de ces menus est d' éviter le gaspillage. Les délégués de parents s' interrogent sur le bénéfice réel pour les enfants. Des comparatifs ont été faits entre les déchets restants entre les menus à 4 et les menus à 5 composantes. Il y a moins de gâchis sur les menus à 4 composantes. Les parents délégués font néanmoins remarquer qu' il n' y a aucune réduction sur la facture des parents et que par ailleurs bien souvent l' entrée ou le dessert sont les seuls éléments que certains enfants mangent. Enfin, il n' y a aucun bénéfice pédagogique car rien n' est expliqué aux enfants quant à la raison de cette suppression d' un élément du repas. Si les enfants assistaient par exemple à la pesée des déchets liés aux repas cela aurait peut être un impact.

-Retour sur les ateliers de la pause méridienne :

L' atelier échecs se poursuit avec succès. Le vendredi atelier ballons acrobatiques. Les origamis continuent. Le jeudi il y a activités manuelles. L'atelier théâtre a été mis entre parenthèses en raison de la participation des enfants au concours proposé par le Conseil Municipal des Enfants intitulé « imagine ta devise ». Les ateliers en accès libre se poursuivent (baby-foot, badminton, football, rotocubes...).

- Demandes précédentes faites à la Mairie :

- La serrure de la classe de Mme DEBRAY CPB a été changée et elle dispose enfin de la clef de sa classe.
- Rétablissement des liaisons informatiques entre les classes et le copieur sauf dans la classe de Mme KUHLMANN.
- Le problème des gouttières a été en partie résolu mais il ya des infiltrations avec flaques dans un couloir.
- les trous dans la cour ont été rebouchés pendant les vacances de Printemps.
- demande réitérée par Mme Giroux d'obtenir la plantation d' arbres supplémentaires dans la cour pour protéger les enfants du soleil en cas de fortes chaleurs. La FCPE réitère la demande faite de construire un auvent même sur une partie seulement de la cour. La PEEP propose la mise en place d' auvents provisoires au moins comme cela se fait dans d' autres communes.
- la livraison des bacs pour faire des plantations qui ont été demandés afin d' isoler des bords saillants du réfectoire n' est pas prévue pour cette année. Mr Launay précise néanmoins qu' un aménagement est prévu pour renforcer la sécurité de cet endroit.
- Demande faite par Mr DUGUET concernant la chaussette d' évacuation incendie. Mme Giroux précise qu' elle a été vérifiée et qu' elle est conforme. La prochaine commission de sécurité devrait passer l' année scolaire prochaine.

**Responsable PEEP à La Pie : MARY Mélanie**

[peep.elementaire.lapie@gmail.com](mailto:peep.elementaire.lapie@gmail.com)

Site internet : [1274.peep.aso.fr](http://1274.peep.aso.fr)

